



**HAL**  
open science

## Espace politique et genre à Madagascar : une autre approche

Lily Razafimbelo

► **To cite this version:**

Lily Razafimbelo. Espace politique et genre à Madagascar : une autre approche. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, 2011, Actes du colloque international "Genre et gouvernance" (île Maurice, 17-19 novembre 2009), 34, pp.57-83. hal-02341444

**HAL Id: hal-02341444**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02341444>**

Submitted on 31 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Espace politique et genre à Madagascar : une autre approche

Ce sont les mâles seulement qui sont créés directement par les dieux et à qui l'âme est donnée. [...] Ce qu'une femme peut espérer au mieux est de devenir un homme. (Platon, *Timée*)

Un collègue professeur de sciences naturelles dans une école privée, lors d'une discussion, me répliquait avec force, conviction et sans appel, en 1990 : « toi, de toutes les façons, on ne peut pas te prendre pour épouse, tu raisonnes trop comme un homme ». Selon une étude réalisée par les Nations Unies à la fin des années 1990, il faudrait attendre l'an 2490 pour que les femmes soient aussi nombreuses que les hommes à occuper des postes à responsabilité dans le domaine économique. Pour la *US Fund for Feminist Majority*, au rythme actuel (1994), ce n'est que vers l'an 2465 qu'il y aura autant de femmes que d'hommes aux postes décisionnels. Et le BIT de renchérir : « [a]u rythme actuel, la parité dans les instances de décisions économiques et politiques ne pourra être atteinte que dans cinq siècles ». L'on pourrait, à satiété, citer des paroles, des certitudes ayant force de postulats qui sonnent comme un glas et traduisent la perception et la situation de la femme face à la chose politique appelée communément « gouvernance ».

« Genre » et « gouvernance », concepts si quotidiens, proches et familiers, mais si abstraits, chargés d'ambiguïté et de sens multiples. Depuis les dernières années du XX<sup>ème</sup> siècle, ils sont devenus en vogue et les organismes internationaux, les gouvernements, les organisations de la société civile s'en réclament. Ils ont servi aussi bien d'alibi pour les uns que d'espérance et de foi en un processus de changement irréversible pour les autres. Un des rares points sur lequel un consensus semble être trouvé, le « genre » reste indissociable de la « gouvernance ». D'aucuns réfutent aujourd'hui l'idée qu'aucune gouvernance ne peut s'accomplir idéalement, de manière harmonieuse, sans l'inclusion de toutes les composantes de la société, dont les femmes et les hommes à égalité, et dans le respect effectif et total des droits humains. Par ailleurs, face à l'abondance des

ouvrages, articles, communications et études écrits dans le cadre de divers colloques, ateliers, séminaires ou autres tables rondes, et face à la qualité des personnes intervenues, on peut se poser la question de savoir ce que nous pouvons apporter ici d'original et de déterminant. En outre, nous nous sommes rendu compte que tant de choses ont été dites, tant d'actions ont été menées avec plus ou moins de réussite pour le développement et la participation des femmes à la gouvernance, que des écrits et un colloque de plus pourront difficilement faire changer les choses. Et puis, au fur et à mesure que la réflexion avançait, la passion prit le dessus. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer les actions et le débat pour une plus large et une meilleure participation des femmes à la gouvernance. En effet, force est de constater que, malgré moult plans d'action, projets, études, rapports, mais aussi malgré les principes et mécanismes juridiques, nationaux et internationaux qui garantissent l'égalité des hommes et des femmes, les sommets internationaux, les colloques, séminaires, ateliers et les résolutions qui les ont accompagnés, les faits et les chiffres sont têtus : l'exclusion des femmes de la direction des affaires publiques malgaches est un phénomène qui perdure depuis l'indépendance. Cet espace résiste à leur inclusion et elles demeurent largement marginalisées. Cette réalité est d'autant plus paradoxale que, depuis plusieurs décennies, des femmes malgaches instruites ou non ont été actives et se sont organisées pour conquérir tous les espaces et revendiquer leur place, notamment dans la gestion des affaires publiques.

Il s'agit pour nous de réaménager les concepts, les approches et les mécanismes institutionnels en fonction d'une approche qui tient compte de la question de la participation de la femme à la gouvernance et à l'espace politique (parité hommes-femmes). Afin de lever les ambiguïtés et les confusions entretenues consciemment ou inconsciemment, il est utile de commencer notre contribution par une définition de ces concepts, accompagnée d'un état des lieux de « genre et gouvernance » à Madagascar. Cette réappropriation de la gouvernance nous amène à diriger notre réflexion vers un renouvellement de l'approche de la question en faisant appel à la systémique et en te-

nant compte de la complexité du problème. Les résultats confirmeront ou infirmeront les solutions apportées jusqu'à maintenant.

## **1- Méthodologie/Approche et réappropriation des concepts**

### ***Une méthodologie à l'épreuve d'une crise politique et de gouvernance***

Le contexte de crise dans lequel Madagascar se trouve depuis le mois de janvier 2009 et notre engagement personnel et collectif dans la recherche d'une solution de sortie de crise ne nous ont pas permis d'effectuer des recherches de terrain. Mais la crise a été un véritable champ d'observation, grandeur nature, de la problématique de la gouvernance et du genre. Notre contribution s'est ainsi essentiellement basée d'une part sur les études et travaux menés sur les plans national et international, en particulier ceux menés par l'association *Vondrona Miralenta ho an'ny fampanandrosoana ny Vehivavy* (VMLF) et le document « Evaluation du plan d'action national genre et développement : rapport d'évaluation Madagascar », et d'autre part sur les études que nous avons nous-même entreprises sur la question depuis les années 1990, notamment en matière de gouvernance à Madagascar. Une analyse documentaire a été ainsi effectuée. Par ailleurs, lors d'une rencontre amicale avec un groupe de femmes issues de ce que l'on peut appeler la « classe décisionnelle », nous avons improvisé un *focus group* informel à partir des questions : « que représente pour vous le concept 'genre et gouvernance' ? » et « qu'est-ce qui empêche les femmes malgaches d'être présentes et de s'engager dans les sphères de décision, notamment politiques ? »

### ***Nouvelle approche systémique***

L'approche choisie s'est pratiquement imposée en raison de la situation paradoxale du genre à Madagascar, situation qui perdure depuis des années et semble vouloir se perpétuer longtemps. D'un côté, l'on note une absence de discrimination flagrante entre femmes

et hommes du point de vue des trois composantes de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) (l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau estimé du travail) ; mais du point de vue de l'Indicateur de Participation de la Femme (IPF) qui mesure les inégalités entre les sexes dans les domaines de la participation et de la prise de décisions dans les secteurs clés, économiques et politiques, on constate que les femmes restent marginalisées. En outre, les initiatives pour intégrer le genre dans les politiques de développement économique et social du pays depuis des années ne se sont pas traduites par des changements et des résultats notables. Les diverses études menées pour comprendre les causes de cette situation n'ont pas véritablement abouti à une diminution des disparités entre femmes et hommes dans le domaine de la gouvernance politique et de la prise de décision. Nous nous sommes alors demandées si ce n'est pas la manière dont le « problème » a été abordé qui n'est pas adéquate. Ce qui nous a amenées à appréhender la problématique par une approche systémique se définissant comme une approche globale, engagée, qui s'intéresse à la totalité d'un système vu à travers l'organisation sociale et la vie économique et politique. La systémique a été choisie parce qu'elle peut fournir une vision globale du système à observer, en l'occurrence la gouvernance intégrant le genre, et parce que nous souhaitons mettre l'accent sur les interactions entre les éléments du système, notamment les représentations des acteurs en présence. Cette approche, qui privilégie la compréhension de la situation partagée, permet d'analyser dans quelle mesure les différents acteurs en situation peuvent être moteurs de changements et capables de se mobiliser autour d'un projet novateur. Par ailleurs, elle facilite le repérage des « logiques d'acteurs », les « zones d'incertitude » pouvant dévoiler les éventuelles luttes de pouvoir et mettre en évidence les enjeux poursuivis par les différents acteurs : différentes définitions de la situation, actions significatives menées ou qu'ils se proposent d'accomplir pour atteindre leurs objectifs, degré de disposition au changement ou acceptation de ces changements. La question de l'acteur devient ici centrale : selon les situations, il apparaît et agit tantôt comme un individu rationnel qui a sa

propre vision, prenant des décisions à l'issue d'un processus linéaire, tantôt comme un acteur collectif, un groupe d'engagement ou une organisation tout entière, qui met en œuvre ou subit une politique de gouvernance. Ainsi, s'il y a des changements à opérer dans les systèmes de gouvernance à Madagascar, ils ne pourront être envisageables que si les acteurs eux-mêmes effectuent un « recadrage » de leur situation. Ceci leur permettra de présenter eux-mêmes les réformes et les projets qu'ils peuvent ou veulent entreprendre, les difficultés qu'ils rencontrent, les solutions et les remèdes qu'ils préconisent. Il s'agit, d'une part, de sortir les femmes de cette perception de « bénéficiaires » passives du développement pour les considérer comme « actrices » à part entière, et d'autre part, d'adopter une approche visant « l'intégration de la femme au développement », approche instrumentale où la femme est un individu-outil qui doit s'intégrer à un processus de croissance économique, selon un modèle de gouvernance qui a fait ses preuves et montré ses limites. Cette nouvelle approche, nécessite une réappropriation des concepts de « genre » et de « gouvernance ».

### ***Des concepts à se réapproprier***

La définition donnée ici s'inscrit dans la perspective d'une approche systémique qui met en relation les aspects organisationnels, structurels et relationnels des acteurs en action.

### ***Gouvernance***

La « gouvernance » est un terme assez vague, insaisissable, aux interprétations multiples selon la personne qui le mentionne et le contexte dans lequel il est utilisé. C'est pourquoi il est important de saisir ce concept de plus en plus utilisé pour décrire la manière dont les processus de prise de décision sont gérés aux niveaux mondial, national et local. La gouvernance constitue ainsi un élément déterminant pour l'organisation politique, économique et sociale d'un pays ou d'une société. Le terme « gouvernance », presque toujours associé à

la notion de « bonne gouvernance » et emprunté au concept anglo-saxon de « *good governance* », est apparu vers la fin des années 1980 dans le vocabulaire de la banque mondiale, lors des bilans qu'elle a menés sur la politique d'ajustement structurel imposée aux pays du Tiers Monde. Les évaluations des experts ont mis en cause le cadre politico-institutionnel défaillant des pays bénéficiaires de son aide. En effet, ils estimaient que les distorsions d'ordre politique sont à l'origine de la plupart des problèmes économiques rencontrés dans ces pays. La gouvernance fait référence à la prise de décision par un ensemble de personnes concernées (ou « parties prenantes »), à la fois celles qui occupent des positions de pouvoir et des citoyen(ne)s « ordinaires ». Elle se définit comme la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement, ou comme l'utilisation de l'autorité politique et l'exercice du contrôle des ressources d'une société en vue de son développement économique et social. Les décisions qui s'ensuivent ont un impact considérable sur la façon dont les femmes et hommes mènent leur vie, sur les règles qu'ils sont censés respecter et sur les structures qui déterminent où et comment ils travaillent et vivent. Elles déterminent également comment sont réparties les ressources publiques et dans quelle mesure les services prennent en compte les besoins et les intérêts des hommes et des femmes. Le concept de gouvernance intégrant *a priori* le rapport de force entre les différentes parties prenantes, entre les actrices de chaque partie, chaque acteur a un rôle qui lui confère un pouvoir spécifique dont l'exercice influence la gestion des ressources au niveau national. Cependant, force est de constater que, de manière générale et récurrente, quels que soient les régimes qui se sont succédés à Madagascar, la problématique de la gouvernance tourne autour du rôle et de la position dominante de certains acteurs par rapport à d'autres. Il en est ainsi de l'Etat, qui comprend des institutions politiques telles que le gouvernement, le Parlement et l'appareil judiciaire, ainsi que les organes administratifs du secteur public qui détiennent le pouvoir d'imposer et de contrôler les actions des autres acteurs ; de même pour les partenaires financiers, qui imposent un système de gouver-

nance souvent en décalage avec le vécu des acteurs locaux et nationaux, eux-mêmes détenteurs d'un pouvoir fort et transcendant tous les autres. Les autres acteurs incluent le secteur privé qui, étant le principal pourvoyeur de richesses et d'emplois de la société, peut agir comme contrepoids à la puissance de l'Etat, la société civile formée de l'ensemble des groupes d'individus organisés (ONG, syndicats, associations professionnelles, institutions universitaires, organes d'information, communautés villageoises...) ou non qui interviennent de manière concertée ou pas dans les domaines sociaux et économiques et qui jouent un rôle d'intermédiaires entre les citoyens et l'Etat, tout en exerçant un contrôle sur le gouvernement. Ces différents acteurs se composent de femmes et d'hommes dont les rôles sont déterminés selon des positionnements de « genre » dont la définition n'est pas non plus toujours bien claire ni appréhendée de la même manière par tous. Cependant, d'aucuns réfutent aujourd'hui que la participation et la notion de citoyenneté soient devenues des corollaires de la gouvernance. Ainsi, le concept de gouvernance, au cœur du politique, pose le problème de la participation de toutes et de tous à tous les secteurs de la vie et introduit l'exigence de la prise en compte de tous les acteurs de la société. C'est pourquoi sont établies directement la relation avec le genre et la nécessité d'user d'outils aptes à faciliter la compréhension la plus complète des processus sociaux engagés.

#### *Genre et approche « genre »*

Pendant longtemps, et cela perdure aujourd'hui, le concept de genre fut sujet à polémique, notamment lorsque l'on mettait en parallèle les concepts de « sexe » et de « genre ». Le concept de « sexe », marquant les différences biologiques, a des caractéristiques inchangées et universelles. Le genre étant, lui, un construit social, il détermine le statut femme/homme et la division sexuelle du travail. Les relations de genre sont alors définies comme les mécanismes particuliers à chaque culture qui déterminent les fonctions et les responsabilités assignées aux uns et aux autres. Elles déterminent l'accès aux

ressources matérielles (terre, crédit, instruction, formation, etc.) et immatérielles, tel que le pouvoir. Les implications dans la vie quotidienne sont multiples : répartition du travail domestique, des tâches extra-domestique et des responsabilités familiales, niveau d'éducation et opportunités de promotion professionnelle, insertion dans les instances du pouvoir et capacité de négociation et de décision, etc. Le « genre » fait donc référence à tout un ensemble de rôles, d'attitudes, d'attributs, d'aptitudes et de pouvoirs relatifs « socialement construits » et qui sont associés au fait d'être un homme ou une femme dans une société donnée, à un moment donné (Esplen : 2009). « Socialement construits » signifie qu'ils ne sont pas « innés » ou « naturels », mais façonnés ou produits par la société, et qu'ils peuvent, en tant que tels, être modifiés. Le genre peut ainsi être pris comme reflétant l'état des rapports sociaux entre hommes et femmes et la manière dont ceux-ci sont construits socialement et culturellement.

La perspective de genre ou « approche genre » conduit alors à une réflexion sur l'égalité ou sur les rapports sociaux inégaux entre les femmes et les hommes, et la recherche de réponses appropriées. Il ne s'agit plus de considérer la situation ou la condition des femmes d'une manière négative, en termes de manque au regard de la situation des hommes. En effet, l'égalité est encore souvent pensée aujourd'hui en référence à la norme masculine : « être l'égal de » signifie « ressembler le plus à », « être pareil », surtout lorsque le référent a le pouvoir et se trouve en position de dominant. « Si l'homme est la norme, alors la grossesse sera inévitablement un problème », estime Catharine MacKinnon, féministe américaine et théoricienne du Droit.

En croisant les concepts de genre et de gouvernance, ce sont les attitudes générales des uns et des autres, dans leur vision du politique, qui sont mises en question. Le croisement « genre / gouvernance » amène à trouver des réponses aux questions suivantes : quels sont les comportements des femmes et des hommes dans leur relation avec le politique ? Quelles sont les conceptions dominantes ? Quelles sont les idées partagées qui dominent sur la place des femmes dans le champ politique ? Quelles sont les différences ? Les femmes sont-elles hostiles « volontairement » aux fem-

mes candidates aux élections ? Est-ce là le résultat d'une domination largement intériorisée par toutes et par tous ?

## **L'espace politique des femmes renouvelé par l'approche systémique**

### *Un espace politique désespérément hermétique*

La réalité de la position de la femme malgache dans la gouvernance du pays, et plus particulièrement dans la sphère de prise de décision politique, demeure plus que préoccupante. Elle est nettement en sa défaveur. Le tableau ci-dessous parle de lui-même.

*Tableau sur les actifs sociaux: pouvoir*

Secteur	Thème	Indicateur	"	#	Total	
Secteur Public	Exécutif	Ministres	4	17	21	
		Maires	70	1 479	1549	
		Chefs de région	3	19	22	
		Chefs District	10	107	117	
	Législatif	Membres du parlement	16	144	160	
		Sénateurs	5	28	33	
		Députés	11	106	127	
	Décentralisation	Membres des Conseils locaux	674	15670	16344	
		Conseillers régionaux	9	130	139	
		Conseillers communaux	665	15540	16205	
		Chef Fokontany*	450	17050	17500	
	Hautes fonctions dans l'administration parapublique		80	163	243	
	Source : Nos propres calculs à partir du JORM 2006 -2007-2008					
	Judiciaire	Magistrats	333	365	698	
		Juges des hautes cours	129	115	244	
Source : Ministère Justice/DRH, Juillet 2008						
Ambassadeurs		3	21	24		
Source : Ministère des Affaires Etrangères, DRH, Juillet 2008						

Société civile	Postes clés dans les partis politiques (2008)	Secrétaires Généraux	23	185	208	
		Vice-présidents				
		Trésoriers	11	120	131	
		Chefs de partis politiques (1960-2008)	10	180	190	
	Source : Ministère de l'intérieur et de la décentralisation, 2008					
	Travailleurs affiliés à des syndicats		29094	70875	99969	
	Source : CEA/DRV, IDISA 2004 ; BIT/Focus 2001					
	Employeurs affiliés à des associations patronales ou syndicats professionnels		1260	1723	2983	
	Source : Groupement des Entreprises de Madagascar, 2008					
	Ordre des Experts Comptables et Financiers		11	60	71	
	Ordre des Avocats		199	348	547	
	Ordre des Ingénieurs		77	400	477	
	Ordre des Architectes		ND	ND	ND	
	Ordre National des Médecins		1022	1115	2137	
	Présidents ou responsables d'ONGS		52	75	127	
	Source : Bureaux des ordres, 2008					
	Présidents d'associations à base communautaire	Activités économiques génératrices de revenus		82	34	116
Activités culturelles		16	5	21		
Activités religieuses		6	1	7		
Activités sociales		58	9	67		
Source : Direction du Partenariat (MSPF), 2008 ; Direction de la Promotion du Genre (MSPF), 2008 ; DRV 2008						
*Fokontany : communauté de base de niveau quartier						

Dans la crise qui secoue Madagascar depuis le début de l'année 2009, deux femmes, sur une trentaine de personnes, composent les délégations des quatre mouvances politiques dans les négociations en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

Les données fournies par ce tableau confirment le Rapport national sur le développement humain de Madagascar (RNDH : 2003), axé

sur le thème « genre, développement humain et pauvreté », qui souligne, dans son paragraphe relatif à l'Indicateur de la Participation des femmes (IPF), que le domaine politique reste le terrain de prédilection des hommes. L'intérêt de l'étude (initiée par *Focus Development Association*) se trouve dans les résultats de la perception que les femmes et les hommes ont de la politique. Ainsi, femmes et hommes malgaches admettent comme un acquis important pour l'égalité de l'homme et de la femme la présence, dans le paysage politique, de femmes ministres, députées, maires et conseillères municipales, tout en reconnaissant l'existence d'une « domination » des hommes, aussi bien en nombre que dans l'exercice du pouvoir politique : « les postes-clés sont attribués aux hommes » [Groupes femmes salariées, Moyen Ouest], « les postes qui n'ont pas un caractère stratégique sont attribués aux femmes » [Groupes jeunes hommes scolarisés, Côte Est]. Toutefois, une nuance de taille apparaît dans l'appréciation de la situation selon le sexe. Alors qu'elle est jugée « insatisfaisante » par la quasi-totalité des groupes de femmes, elle est qualifiée « d'insuffisante » plutôt que « d'insatisfaisante » par les groupes masculins. Les femmes se montrent ainsi plus catégoriques pour noter et dénoncer leur faible représentativité en nombre dans les instances de décision, dans toutes les sphères (communautés, associations, administrations régionale et nationale, élections, partis politiques). Les hommes concluent à une représentation acceptable des femmes et à une égalité des droits de l'homme et de la femme. Il ressort que les hommes accordent plus d'importance au symbole qu'au nombre. Un autre élément significatif, c'est que les hommes sont plus conscients de la faible participation des femmes, au niveau local, aux structures d'organisation et aux réunions du *Fokonolona* (communauté de base rassemblant les habitants d'un quartier), quoiqu'ils imputent cette faiblesse au « manque d'habileté des femmes à exposer leurs idées du fait de leur faible niveau d'instruction », ou à « leur manque d'audace à prendre la parole devant des hommes plus âgés ». Les femmes sont ainsi doublement handicapées par les schèmes culturels : le droit d'aînesse et leur statut de femme. Bien que certaines femmes assimilent les structures d'organisation et les réunions du

*Fokonolona* à une « affaire d'hommes », les groupes « femmes » et « jeunes filles scolarisées » affirment que ce sont les modèles traditionnels, refusant aux femmes le rôle de chef ou la prise de parole en public, qui constituent des facteurs dissuasifs pour les femmes. Concernant le comportement de l'électorat, l'inclination à élire plutôt un homme qu'une femme à un poste électif prédomine aussi bien dans les groupes de femmes que dans les groupes masculins.

L'analyse de la rare documentation sur la perception que les femmes et les hommes à Madagascar ont de la chose politique et des pratiques politiques a révélé que les uns et les autres appréhendent le champ politique différemment. Les femmes sont relativement réservées à l'égard de la « politique » et ne se sentent pas véritablement concernées ; elles entretiennent un rapport au politique plus distant que les hommes. Les raisons invoquées sont assez inattendues car, si certaines admettent leur manque d'intérêt, l'absence de capacités (matérielles, financières) ou le manque de temps du fait de leurs responsabilités familiales et domestiques, d'autres évoquent leur méfiance à l'égard de la politique, des partis et des pratiques politiques, qui, non seulement, véhiculent une discrimination sournoise et « viscérale » contre les femmes, mais ainsi conduisent à des dysfonctionnements de gouvernance : corruption, clientélisme, intérêt personnel. Ainsi, des femmes « cadres » soulignent que le problème ne se situe pas tant au niveau du genre qu'à celui du partage du pouvoir et du mode de gestion des affaires publiques. L'expérience leur aurait montré des femmes qui, parvenues au pouvoir, reproduisent des pratiques « machistes ».

Les données montrent que l'intérêt pour la politique croît avec le niveau d'éducation. Ce facteur revêt une importance particulière dans la mesure où l'hypothèse la plus répandue est que le niveau d'études est déterminant pour arriver en politique. Ce qui est également révélateur, c'est que certains groupes de femmes reconnaissent que leur désintéressement de la chose publique et du domaine politique vient de leur éducation au sein de la famille et dans une moindre mesure de l'école qui assigne à la jeune fille le rôle d'épouse et de mère de famille. Ce dernier élément se confirme dans les résistances qui ap-

paraissent au niveau du partage des charges familiales. En effet, même si les positions évoluent vers plus d'égalité dans le foyer, elles attestent dans la pratique de l'infériorité vécue au quotidien par les femmes, intériorisée par les femmes et les hommes, et apparemment reproduite lors de la socialisation des jeunes générations. Il reste un nombre non négligeable de personnes, notamment en milieu rural, qui estiment que les femmes sont encore considérées par la société comme inférieures aux hommes. Cette opinion dominante trouve certes son terrain privilégié au niveau de la famille, mais elle se confirme également au niveau de l'espace politique, où les opinions, mêmes divergentes, révèlent amplement les difficultés que les femmes rencontrent pour s'investir dans ce champ.

Ainsi, l'introduction de la perspective « genre » et de l'approche systémique dans l'analyse des comportements politiques des hommes et des femmes modifie de fait, considérablement, la manière dont on doit désormais penser la place des femmes dans le champ social et dans le champ politique. Elle met en lumière des rapports socialement et historiquement construits, responsables des nombreuses inégalités entre les hommes et les femmes.

Dans le champ politique, l'approche est particulièrement exigeante puisqu'elle oblige à décrypter des discours, à analyser des pratiques et des comportements qui, selon Benradi Malika, « relèvent d'un domaine particulièrement confisqué par les hommes, le domaine politique où les femmes ne peuvent être tolérées qu'à titre marginal ou d'alibi ». Clairement, la référence à une construction juridique contemporaine de l'égalité qui domine aussi bien le droit international que la majorité des systèmes juridiques internes et les instruments mis en œuvre à Madagascar \$ l'égalité devant la loi, l'égalité de traitement sans discrimination et l'égalité de chances \$ , n'a pas conduit à instaurer une véritable égalité entre les femmes et les hommes. Cette référence juridique du droit à l'égalité achoppe, dans la pratique, sur l'exercice de ces droits, la jouissance des mêmes droits que les hommes, sur les constructions sociales où les compétences sociales se transforment en attributs biologiques selon que l'on est femme ou homme. Et pourtant, la construction juridique de l'égalité des per-

sonnes devrait, théoriquement, abolir les différences sociales... Ceci est d'autant plus vrai que la réalité démontre, à Madagascar et ailleurs, qu'être femme ou homme n'est plus interprété comme une question biologique, mais bien comme une question de pouvoir : elle renvoie systématiquement au partage de pouvoir dans les sphères publique et privée. C'est ainsi que l'assujettissement de fait des femmes au pouvoir masculin et les rapports sociaux de sexe auxquels on assiste permettent de maintenir une égalité formelle en considérant les femmes par « nature » en dehors du champ juridique et en leur refusant la qualité de « sujet de droit autonome ».

Cette réalité perdure parce que la société malgache exige de la femme, outre sa soumission à l'homme et son rôle de reproductrice, d'assumer d'autres rôles, dont ceux de parent, d'épouse, de domestique et d'aide communautaire. La reconnaissance de ses droits de fille, d'épouse et de mère, droits exercés sous tutelle ou droits dérivés de sa condition de dépendance à tel ou tel statut civil ou social, ne lui permet pas toujours de s'affirmer et de prendre sa véritable place.

Cette mentalité entretient une condition psychologique de soumission des femmes dans la société. Elles sont convaincues que leur place est à l'arrière-plan, derrière celle de leur « tuteur », père, mari, frère, « chef » ou patron. D'une manière générale, elles sont des membres passives d'une société hiérarchisée organisée par des hommes qui, en les socialisant, gèrent leur corps, la reproduction, leurs biens, leur éducation et consacrent leur statut de mineures. Ainsi, à Madagascar, c'est le mari qui administre les biens de la cellule familiale : l'homme est toujours le *loham-pianakaviana* (la tête de la famille), omniscient et omnipotent, décidant de tout ; les héritiers de sexe féminin ne peuvent exercer leur droit d'héritage de propriétés immobilières et notamment en matière foncière. Les femmes elles-mêmes, ainsi que le déficit de gouvernance général qui caractérise le pays, contribuent à maintenir cet état de fait. Ces éléments, mêmes partiels, nous amènent à chercher les sources de la persistance de ces inégalités en interrogeant les rapports sociaux en présence.

### ***Les fondements culturels et politiques des disparités***

La perception que les femmes et les hommes malgaches ont de la chose publique et de la politique montre que les inégalités et les disparités qui perdurent sont des facteurs de blocage de la participation pleine et entière des femmes au processus de gouvernance. Elle témoigne que c'est l'ensemble du système, du mode de fonctionnement de la société malgache dans sa globalité et du type d'organisation de la gouvernance en vigueur qui détermine les types de relations entre les différentes composantes. Le problème de genre et gouvernance est donc fondamentalement culturel et politique : il concerne bien la loi et relève du droit, des traditions et du politique.

#### *De la loi et des traditions*

Tant la loi écrite que les coutumes et les traditions constituent des freins à l'application effective des dispositions constitutionnelles et réglementaires à Madagascar. Dans une société fortement patri-linéaire et patrilocale, la répartition inégale du pouvoir politique est liée à la faible capacité de négociation des femmes du fait non seulement de leurs difficultés d'accès à l'éducation et à l'information, mais également de la perpétuation de stéréotypes inhérents à l'infériorisation de la femme. Cette dernière n'existe d'ailleurs que depuis la colonisation, quand les missionnaires chrétiens importèrent et imposèrent de nouvelles images, normes et règles de conduite. En effet, de nombreuses recherches convergent sur le fait que la femme malgache jouissait auparavant d'une image très positive et d'une place prééminente par rapport à l'homme. Selon les mythes, par son essence ou son origine divine, la femme malgache « est supposée posséder de façon privilégiée et permanente, la Qualité sacrée par excellence, le *Hasina* qui la rend bonne, efficiente et différente des autres mortels » (RNDH, 2003).

Aujourd'hui, comme le souligne le rapport établi pour le compte de la COI, « Genre et développement : un état des lieux », « les normes et pratiques sociales entachées d'une vision stéréotypée des rôles

sociaux de genre [...] donnent lieu à un traitement différencié et des attentes sexuées vis-à-vis des enfants des deux sexes par les parents : scolarisation des filles pour leur éviter une grossesse non désirée mais en même temps, leur retrait de l'école dès la puberté pour les marier, le mariage précoce des filles constituant la norme dans plusieurs districts. Le mariage est en effet conçu comme réalisant la nature première des filles. » Un autre élément est révélateur : les conséquences des difficultés économiques de la famille, surtout lorsque les femmes sont chefs de famille, affectent davantage les filles ; on donne priorité à la scolarisation des garçons tandis que les filles sont obligées d'abandonner l'école pour travailler ou remplir des tâches domestiques.

Toujours en empruntant au rapport cité plus haut, on note qu'il existe d'autres facteurs sociaux et culturels pénalisants qui hypothèquent considérablement la possibilité des jeunes filles d'assurer pleinement leur citoyenneté, à savoir : « l'environnement social, par les différents modèles négatifs qu'il offre, incluant le phénomène de transactions sexuelles qui semble prendre de l'ampleur, exposant les filles aux risques et aux tentations de quitter l'école pour gagner de l'argent facile ; le faible accès des jeunes aux services de santé de la reproduction (cas fréquent de renvoi de filles enceintes à partir de la 4<sup>ème</sup> année du primaire) qui se conjugue ici avec l'entrée tardive des filles à l'école pour constituer un facteur de déscolarisation supplémentaire ».

Selon les études effectuées, les obstacles liés aux rôles de genre constituent un des facteurs déterminants de la faible participation des femmes à la vie publique et politique. Ainsi, les déplacements fréquents, l'accueil de visiteurs à toute heure et les interventions en public qui caractérisent les fonctions politiques sont jugés, aussi bien par les femmes que les hommes (surtout dans les milieux défavorisés et milieu rural), incompatibles avec le rôle d'épouse et de mère de famille.

Les manuels scolaires utilisés dans les écoles reflètent et perpétuent la même vision stéréotypée des relations de genre. Les personnages masculins prédominent dans les illustrations et les textes, particulièrement s'ils font référence au monde du travail et aux activités

économiques. Ces manuels véhiculent une image valorisante des hommes qui occupent toutes les positions conférant et requérant un pouvoir de décision. Les rares fois où les femmes sont représentées, elles occupent des emplois subalternes ou illustrent des situations de pauvreté (Gastineau : 2007 ; N. Ravaozanany : 2007 ; UNICEF : 2008).

Au niveau des structures de prise de décision, notamment traditionnelles, on a constaté, des réticences de certaines autorités traditionnelles envers le concept d'égalité entre les hommes et les femmes, lors de plaidoyers effectués par les responsables des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans le but de réduire la disparité homme-femme, surtout au niveau communautaire. En effet, le changement des mentalités est très difficile dans certaines localités, surtout en milieu rural, dans certaines zones côtières comme dans la région Atsinanana (Est) ou dans les régions du Boeny (Ouest) et Diana (Nord). Les plaidoyers tournent souvent au débat sur la supériorité de l'homme par rapport à la femme, ne serait-ce qu'en termes de condition physique. Certains leaders d'opinion estiment d'ailleurs que ces plaidoyers ne les concernent pas, qualifiant ce type de débat de *resam-behivavy* (discussion de bonnes femmes). Comme ces leaders traditionnels sont encore très influents au sein des communautés, l'ensemble de leurs membres les respectent, s'y réfèrent et s'y conforment. Par exemple, lors des élections, c'est la consigne de vote exprimée par le chef traditionnel qui est suivie, les critères du choix étant souvent dictés par l'appartenance à l'ethnie, à la classe sociale, ou par la religion.

#### *Une question de citoyenneté*

Il ne s'agit pas d'évacuer les fardeaux économiques et sociaux qui écrasent encore beaucoup de femmes (notamment africaines), les empêchent de prendre leur place et de jouer leur rôle dans le développement et dans la vie publique et politique ; il s'agit également de ne pas se voiler la face. Le nœud du problème réside encore et toujours dans le fait que le pouvoir est dans les mains d'une minorité.

Minorité formée d'hommes, mais aussi et surtout de groupes de personnes qui se sont appropriés les mécanismes qui donnent accès au pouvoir et permettent de s'y maintenir. Cette situation perdure à cause de conformismes socio-culturels, d'exclusions pernicieuses des mécanismes de prise de décision et du faible niveau de culture démocratique, tant à l'échelle de la famille qu'à celle de la collectivité.

Par ailleurs, la politique exige une disponibilité de temps et d'esprit ainsi qu'une formation adéquate que la majorité des femmes, écrasées par les problèmes sociaux (analphabétisme) et les préjugés, ne sont pas en mesure de fournir. Les femmes sont donc politiquement faibles et ont un pouvoir de négociation très limité à tous les paliers d'intervention de l'Etat, qu'ils soient locaux, régionaux ou nationaux. En outre, à Madagascar, les femmes elles-mêmes n'ont pas encore vraiment pris conscience de la force qu'elles représentent.

Selon les opinions recueillies, si la faible participation des femmes à la vie publique et politique est essentiellement due aux obstacles liés aux rôles stéréotypés des femmes et aux comportements des femmes elles-mêmes qui subissent les contrecoups des inégalités traditionnelles entre femmes et hommes, seront considérés comme obstacles majeurs les comportements de l'électorat, influencés par des préjugés nuisibles aux femmes, ainsi que par les pratiques politiques privilégiant les hommes et éliminant généralement les femmes. Ce sont les dynamiques de pouvoir souvent inégales entre les hommes et les femmes au sein des institutions formelles et informelles, qui contribuent à perpétuer ces inégalités et qui doivent être prises en compte. Ce qui a été dit précédemment est révélateur des mécanismes qui freinent et renforcent le manque de possibilités pour les femmes de faire partie des cercles bureaucratiques et politiques fermés et dominés par les hommes. Ce sont bien les structures masculines du jeu politique, accompagnées de l'auto-exclusion des femmes, qui bloquent l'évolution vers une plus grande implication des femmes dans le champ politique. Ainsi à la question : « à expériences et capacités techniques égales, lequel de deux candidats, homme et femme, choisiriez-vous ? », l'inclination à élire un homme plutôt qu'une femme à un poste électif prédomine aussi bien dans les groupes

« hommes » que dans les groupes « femmes ». Deux autres faits significatifs : lors du processus d'élaboration du projet de loi sur les partis politiques en 2008, le *Vondrona Miralenta ho an'ny Fampanandrosoana ny Vehivavy* (VMLF ou Mouvement des Femmes pour le Développement) s'est mobilisé pour faire intégrer le système de quota des 30% de femmes pour tous les mandats électifs. La loi a été votée au Parlement, pourtant sans la parité, avec la voix des femmes parlementaires qui ne se sont même pas abstenues.

Lorsque les femmes sont nommées à des postes ministériels, on leur confie des ministères dits « faciles » \$ affaires sociales, population, éducation, justice, culture \$ , mais jamais les ministères chargés de l'économie, des finances, de l'industrie, ou de l'intérieur, perçus comme « masculins » et considérés comme la « chasse gardée » des hommes. L'analyse des comportements politiques des hommes et des femmes montre que la sphère politique à Madagascar relève d'un domaine confisqué par les hommes, domaine où les femmes ne peuvent être tolérées qu'à titre marginal ou à titre d'alibi.

Le mode de gouvernance qui a prévalu à Madagascar depuis son indépendance n'a pas non plus favorisé l'émergence d'une véritable équité dans la citoyenneté de tous \$ le terme de « citoyenneté » faisant référence ici au fait d'être membre d'une collectivité et de pouvoir participer, sans entraves, à la prise de décisions au niveau social, économique, culturel et politique, tout en accédant équitablement, aux ressources (terres, eaux, crédit, etc.), aux biens et aux services de base, comme la santé et l'éducation. Tous les changements initiés dans le domaine politique, notamment le processus de démocratisation enclenché depuis le début des années 1990, ont vu la marginalisation des femmes au niveau des instances de décision, alors même qu'elles ont été les plus actives dans les mouvements populaires qui ont contribué aux changements. Les structures de gouvernance très centralisées et dont les dysfonctionnements sont évidents renforcent cette situation inégalitaire. Cette dernière s'est perpétuée et continue de perdurer par le fait même que c'est l'ensemble de la structure sociale qui sert à la fois de soubassement et d'instrument permettant aux disparités de se reproduire et de se consolider. C'est donc la

multitude de mécanismes des systèmes éducatifs, religieux, politiques, de gouvernance et économiques, totalement imprégnés par les images et stéréotypes infériorisant la femme, qui maintient les inégalités entre les femmes et les hommes.

Dans son Plan d'action, le VMLF a identifié les faiblesses et les menaces auxquelles les femmes sont confrontées. Parmi celles-ci, on peut retenir leur manque d'intérêt pour la chose politique, l'opinion publique nationale négative sur le rôle de la femme, le manque de considération des femmes en terme de compétence et de technicité, les normes et habitudes culturelles négatives, les processus et structures personnalisés, les partis politiques verrouillés, et enfin les structures et procédures désavantageuses.

Considérée sous l'angle systémique, l'alliance « genre et gouvernance » propose ainsi une autre approche des perspectives et des mesures à mettre en œuvre pour que la question féminine, les droits des femmes et le droit à l'égalité soient intégrés dans une gouvernance qui réponde aux aspirations d'une société plus juste et plus équitable.

### **Nécessité d'une véritable mutation de gouvernance**

L'approche qui a conduit notre travail a contribué à dévoiler l'ambivalence des rapports sociaux entre les femmes et les hommes. Elle pose le problème des rapports sociaux qui président aux relations non seulement à l'intérieur de la famille, mais aussi à l'extérieur. Elle éclaire la nécessité de lier les sphères privée et publique et remet en cause le mythe de la femme malgache « plus favorisée que ses sœurs du continent et jouissant de statut privilégié en privé et marginalisée en public ». En effet, à Madagascar, malgré les normes constitutionnelles et réglementaires qui approuvent l'égalité entre femmes et hommes, le droit légitime la domination exercée sur les femmes et interpelle directement la problématique de l'égalité. L'étude, même si elle a ses limites méthodologiques, met en évidence que le politique est bien un enjeu majeur pour comprendre les rapports de pouvoir qui existent à tous les échelons de la société malgache. Introduit au cœur du politi-

que, le concept de gouvernance, et celui de citoyenneté qui lui est directement lié, posent le problème de la participation de toutes et de tous à tous les secteurs de la vie et introduit l'exigence de la prise en compte de tous les acteurs de la société. Les quelques pistes d'actions qui sont avancées ici sont davantage des convictions que des vérités scientifiques.

### ***Une dynamique renouvelée***

Dépassant les interprétations du rôle et de la place des femmes dans la société malgache, d'aucuns réfutent la nécessité de leur implication dans le champ politique. Les polémiques et la politisation de la question féminine en vue de l'intégration des femmes au développement ont créé le besoin d'un débat ouvert abordant toutes les facettes de la problématique féminine. Il s'agit de créer une dynamique nouvelle sur cette dernière, à l'instar du VMLF, dont les objectifs sont clairement définis comme étant « la promotion du genre en politique et développement, et des opérations pour la participation et la représentation accrues des femmes dans les affaires politiques et publiques ». Cependant, ce mouvement est appelé à se mobiliser pour un processus de changement global de la société, en tenant compte des difficultés réelles que rencontrent les femmes, tant dans le domaine privé que public. Ainsi, lorsqu'elles initient un processus de changement, cela doit se faire dans une perspective globale d'égalité des chances pour toutes et tous, notamment en vue de l'autonomie et du renforcement du pouvoir de la femme dans la société. Il importe d'avoir une meilleure compréhension des structures qui causent l'inégalité entre les femmes et les hommes : la mauvaise répartition de la richesse sociale et du capital ainsi que la disproportion et la disparité des forces politiques en place. Ce sont des contraintes spécifiques, tant au niveau de la sphère privée et éducationnelle que publique ou politique, et les intérêts stratégiques des femmes qui méritent une attention particulière.

Comme le stipule l'objectif général du plan d'action du VMLF, ce sont toutes les composantes de la société malgache, « les femmes

leaders, les décideurs, et les citoyens qui doivent contribuer à l'accroissement de la participation et de la représentation des femmes dans les affaires publiques et politiques ». Ce sont les mentalités et les schèmes sociétaux stéréotypés qui régissent les différents niveaux de la société malgache qui appellent des changements radicaux. Les recherches, les études et les actions doivent susciter le débat sur l'interdépendance entre l'égalité reconnue aux femmes en matière politique et les discriminations consacrées, au nom des traditions, au niveau familial.

Un effort particulier doit être déployé auprès des partis politiques qui, malheureusement, ne se sont pas jusqu'à présent intéressés à la question de la participation des femmes au champ politique. Ce qui demande, compte tenu des impératifs démocratiques, des interventions fortes et solides à l'intérieur et à l'extérieur des partis. Ces derniers ont un rôle déterminant dans la formation et l'encadrement de leurs militants et dans la sensibilisation de l'opinion publique, ainsi que dans la préparation de campagnes électorales favorables aux femmes. Ce dernier point est stratégique, compte tenu du rôle que les partis politiques jouent dans le conditionnement de l'électorat.

Les associations de femmes doivent se positionner de manière déterminée pour l'intégration des femmes dans le champ politique, et ce quel que soit leur domaine d'activité. Entre autres, elles doivent engager les responsables politiques à se prononcer clairement sur la question de la participation des femmes au champ politique, et à s'interroger sur les différentes mesures d'encouragement : mode de scrutin, quota, etc. Cependant, à propos de cette dernière mesure, si le besoin impérieux d'augmenter le nombre de femmes dans le gouvernement ou les postes électifs est tout à fait légitime et nécessaire, les actions doivent prendre en compte les autres niveaux de la gouvernance, et intégrer l'exigence d'une participation de « qualité », en abordant de manière plus générale les inégalités qui maintiennent les inégalités dans la gouvernance et la sphère politique. Il est fondamental, comme le dit Elisabeth Hofmann, « d'éviter le piège du paritarisme avec son accent sur la mixité de la présence physique ».

C'est dans ce cadre que l'analyse « genre » pourra directement participer au débat politique sur la démocratie, sur l'Etat et sur la citoyenneté, c'est-à-dire sur la gouvernance. Il convient d'impulser une nouvelle dynamique pour contribuer pleinement à l'ancrage de Madagascar dans la refondation de sa démocratie et des valeurs républicaines que le pays tente difficilement d'adopter depuis janvier 2009. C'est pourquoi l'inclusion des femmes dans le champ politique relève du domaine du processus démocratique, de l'instauration de l'Etat de Droit et du développement du pays. C'est-à-dire, de la mise en place d'une bonne gouvernance.

### *Quelle gouvernance pour le XXI<sup>ème</sup> siècle à Madagascar ?*

Tout ce qui précède nous fait dire que les questions essentielles que la gouvernance doit se poser concernent les fondements de la société que Madagascar veut construire. L'ensemble de la population aspire à une société où, entre autres, la bonne gouvernance est appliquée à tous les niveaux et par toutes et tous. Mais quelle bonne gouvernance ?

La mise en place d'une bonne gouvernance requiert une modification et une modernisation des structures, procédures et méthodes de gouvernance ainsi que l'adoption d'instruments et d'outils de gouvernement nouveaux, modernes, inclusifs, qui créent des conditions pour une réelle participation de toutes et tous.

Une bonne gouvernance requiert également un changement des comportements et pratiques à tous les niveaux de responsabilités, à commencer par les gouvernants et ceux et celles qui désirent exercer un quelconque pouvoir. Il ne s'agit pas seulement de cautionner les discours qui s'articulent autour du besoin croissant et pressant d'augmenter le nombre de femmes dans le gouvernement, le Parlement ou les municipalités, mais aussi de promouvoir, d'une part, les exigences d'une participation de qualité, et d'autre part, de manière plus générale, la prise en compte des inégalités sociales pesant sur les femmes qui maintiennent les inégalités dans la gouvernance. L'idée est d'accroître leur participation aux sphères de décision, mais

aussi de rendre les femmes et l'ensemble des citoyens capables d'accéder à une citoyenneté pleine et responsable, d'acquérir les capacités nécessaires pour mieux négocier avec les pouvoirs publics, sociaux et économiques à l'échelle locale, régionale et nationale, et en fin de compte à peser sur l'élaboration des règles qui régissent les relations avec ces pouvoirs, aussi bien que les rapports entre les membres de la collectivité.

Quelle forme de pouvoir le pays, les femmes et les hommes qui le composent, souhaitent-il instaurer ? Le pays veut-il effectivement une société plus juste, plus viable pour tous les Malgaches ? Avec quelles femmes et quels hommes veut-on créer cette société ? Qu'exige une bonne gouvernance au niveau des femmes et des hommes, au niveau de ceux qui exercent des responsabilités publiques et politiques, au niveau des citoyens, au niveau des structures ?

C'est toute une culture nouvelle du politique et de la gouvernance que les Malgaches doivent intégrer : une culture qui intègre les concepts d'efficacité, de rapidité, de suivi, d'évaluation et de responsabilité, et qui comporte l'obligation de devoir rendre compte, une culture qui favorise le rapprochement entre le citoyen et les instances décisionnelles, en décentralisant de manière effective les pouvoirs politique, administratif et financier, et en instituant l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Si l'on admet qu'un des problèmes majeurs de la société malgache est celui de la modernisation de son style de relations humaines, de ses modèles d'autorité et de ses modes de décision collectives et gouvernementales, l'histoire de ces trente dernières années n'est qu'une regrettable suite d'échecs répétés et d'opportunités manquées. En effet, depuis trente-cinq ans, hommes politiques et technocrates rejettent désespérément la nécessité de s'attaquer à ces problèmes, voire simplement de les poser, révélant ainsi la résistance du système politico-administratif au mouvement naturel de la société. Il montre que la gouvernance ne peut pas être efficace si elle ne fait pas progresser l'égalité de genre, ne respecte pas les droits des femmes, et échoue à impliquer de manière égale les femmes et les hommes dans les décisions. Pour atteindre ces objectifs, des chan-

gements significatifs sont nécessaires au niveau institutionnel ainsi qu'au sein des processus et institutions de gouvernance afin de répondre aux problèmes posés par des idées reçues, fortement ancrées, qui affectent les femmes mais qui sont également susceptibles d'affecter les hommes. Des modifications plus profondes au niveau de la conscience publique sont également nécessaires pour que ces changements institutionnels aboutissent à une transformation. Il faut que les institutions de gouvernance et les structures qui ont des répercussions sur les processus de gouvernance, telles que les médias et les établissements scolaires, communiquent plus efficacement sur le potentiel des processus de gouvernance démocratique à favoriser l'égalité de genre, et qu'elles montrent l'exemple dans leurs propres pratiques. La gouvernance sera alors moins associée à des institutions dominées par les hommes « là-haut », éloignées des gens ordinaires, et les femmes pourront identifier leurs propres rôles potentiels au sein de ces processus.

Il faut que tous ceux et celles qui « s'intéressent au genre » admettent que l'approche genrée n'est pas un simple outil de développement, ou un atout professionnel, et qu'ils s'en emparent en tant que puissant vecteur de transformation des rapports de domination du masculin sur le féminin et de remise en cause du patriarcat sous toutes ses formes. Il y a une nécessité impérative à demander plus d'audace et de courage, en particulier aux hommes, pour exiger des dirigeants qu'ils partagent le pouvoir avec leurs concitoyennes. Ce n'est plus seulement la vie des femmes qui doit être transformée : c'est le monde dans sa globalité, la façon dont le monde fonctionne. N'ayons point d'état d'âme à repenser et à changer des dispositifs qui sont devenus obsolètes, à remettre en cause, et je dirais même à bousculer les pratiques qui sclérosent tous les modèles de gouvernance à Madagascar.

Lily Razafimbelo

## Bibliographie

- BENRADI, Malika, « Genre et gouvernance : Analyse des comportements politiques des hommes et des femmes au Maroc ».  
<http://www.codesria.org/links/conferences/gender/BENRADI.pdf>.
- BRODY, Alyson. « Genre et gouvernance : panorama », Bridge Development-Gender, 2009.
- ESPLEN, Emily & BELL, Emma, « Genre et indicateurs : boîte à outils ». 2007, <http://www.bridge.ids.ac.uk/reports/IndicatorsSRCfrench.doc>.
- HOFMANN, Elisabeth, « Le couple 'genre et gouvernance' : mariage de passion, de raison ou arrangé ? », 2008,  
<http://www.afrik.com/article9556.html>.
- MINISTERE DE LA POPULATION, PARGED : *6 Plans d'Actions Régionaux Genre et Développement*, 2004.
- MINISTERE DE LA POPULATION, PANAGED : *Plan d'Action National Genre et Développement*, 2001.
- MINISTERE DE LA POPULATION, *Politique Nationale de Promotion de la Femme : pour un développement équilibré homme-femme*, 2000.
- PNUD, « Focus Development-gender, Perceptions du vécu et aspirations des femmes et des hommes relatives aux questions de genres », document de travail, 2003.
- , Madagascar, *Rapport National sur le Développement Humain, Madagascar 2003* : « Genre, développement humain et pauvreté ».
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DE MADAGASCAR, *Madagascar Action Plan : le plan audacieux pour le développement rapide 2007-2012*, 2006.
- PROMOTING CREDIBLE ELECTIONS AND DEMOCRATIC GOVERNANCE IN AFRICA, Rapport sur le séminaire « L'égalité de genre dans le processus démocratique et les institutions à Madagascar et dans la région de la SADC : succès et défis », Antananarivo, 3-4 mai 2007.
- PROMOTING CREDIBLE ELECTIONS AND DEMOCRATIC GOVERNANCE IN AFRICA, *Programme de renforcement de capacités des femmes en politique à Madagascar : manuel de la participante*, 2007.
- RAHAINGO-RAZAFIMBELO, Lily, « Le pouvoir de décision des femmes dans le domaine politique : rêve ou réalité ? », In *Canadian Woman Studies*, vol. 17, n° 2, Spring 1997, 45-49.

- , « Madagascar : pas à pas (dialogue et relations entre citoyens et pouvoirs publics) », in *Economie et humanisme*, n°382, oct. 2007, 41-42.
- , « Quelle gouvernance pour Madagascar en 2030 ? » Antananarivo : PNUD, 1995. Communication présentée lors du Séminaire Atelier « National Long Term Perspective Studies », 19-21 juin 1995.
- , « La femme, la politique et les élections% Antananarivo » : Comité de Concertation et de Coordination des Associations-ONG (Femmes de Madagascar/(CF3CM), 1995, 15 p., 30 cm. Communication présentée lors de la manifestation « Un mois de floraisons et de récoltes », Août 1995.
- RAVAOZANANY**, Noroarisoa S., **Rakotoarindrasata** Mina Harivola, **Rahenintsoa** Rindra Tsiriniaina, **Randrianasolorivo** Jean De Dieu, « Genre et développement : un état des lieux ». Madagascar. Rapport final. Décembre 2008.
- VONDRONA MIRALENTA HO AN'NY FAMPANDROSOANA**(VMLF), *Plan d'action national pour la participation et la représentation accrues des femmes dans la conduite des affaires publiques à Madagascar*, 2008
- ZAFISOLO**, Louis, « Debout citoyennes de Madagascar », interview, 2007.

Profil de la gouvernance à Madagascar qui prend en compte les questions de genre. 2004,

<http://www.unpan.org/dpepa/country%20profiles/Madagascar.pdf>

[www.fao.org/DOCREP/X2550F/X2550F00.HTM](http://www.fao.org/DOCREP/X2550F/X2550F00.HTM).

[www.awid.org/fre/About-AWID/AWID-Initiatives/Building-Feminist-Movments-and-Organizations/What-s-new-from-this-initiative/Changing-Their-World](http://www.awid.org/fre/About-AWID/AWID-Initiatives/Building-Feminist-Movments-and-Organizations/What-s-new-from-this-initiative/Changing-Their-World).

[http://www.snu.mg/new/sites/pnud/archive.php?category\\_id=36&lang=fr](http://www.snu.mg/new/sites/pnud/archive.php?category_id=36&lang=fr).

---